

Session du 3 et 4 février 2020

Intervention de Didier Roisne

Commission des ressources Gestion immobilière

Monsieur le Président,
Cher·e·s collègues,

Face à l'urgence climatique, notre collectivité doit être exemplaire dans la gestion de son patrimoine. Depuis quelques années nous menons un programme d'éco-responsabilité. Redoublons nos efforts financiers cette année : les travaux sont identifiés (combien de bureaux sont des passoires thermiques ? Combien de radiateurs ne fonctionnent pas ?), réalisons-les.

Pour cela, nous vous proposons d'augmenter les crédits de paiement relatifs au programme éco-responsabilité (+200 000€) et de voter une nouvelle autorisation de programme de 3 millions d'€ dont 700 000€ dès cette année pour garantir l'efficacité énergétique du patrimoine immobilier de la collectivité.

Par ailleurs, si de nombreuses aides existent pour aider les particuliers à isoler leur habitat et à améliorer les systèmes d'énergie des logements, face au réchauffement climatique, ce n'est plus contre le froid et la dépense énergétique de l'hiver qu'il nous faut lutter, mais contre le chaud et la surconsommation de l'été.

Les constructeurs, et notamment les bailleurs sociaux, doivent innover et se donner pour ambition de construire des bâtiments à énergie positive. L'économie générale de tels projets nécessite une aide de la collectivité pour impulser un maximum de réalisation.

C'est pourquoi nous proposons de voter une autorisation de programme de 5 millions d'€, dont 1 million d'€ dès cette année.